



L'entretien de type qualitatif

Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode

À partir des propos recueillis et rassemblés par
Nadège Broustau et Florence Le Cam

Jean Poupart

École de criminologie de l'Université de Montréal
jean.poupart@umontreal.ca



ociologue et professeur honoraire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Jean Poupart a mené des recherches portant, entre autres, sur la déviance, la marginalité, le contrôle et l'intégration sociale, la pratique des criminologues, l'institutionnalisation de la criminologie au Québec, et également les carrières et la violence dans le hockey. Spécialiste de la méthodologie qualitative, il a notamment travaillé sur l'entretien qualitatif et sur les considérations épistémologiques et théoriques que soulève cette méthode d'enquête, de même que sur les critères de sa scientificité¹. Le présent texte est issu d'une entrevue dont le contenu a été retravaillé et regroupé sous forme thématique². À travers ce compte rendu d'entrevue, Jean Poupart nous fait part d'un certain nombre de réflexions qu'il dresse à l'usage des chercheurs, débutants ou non, qui se voient confrontés à la mise en pratique des enjeux théoriques de la méthode d'entretien. En s'inspirant de ses connaissances et des entretiens qu'il a lui-même réalisés au fil des ans, il aborde des questions touchant à l'usage de cette méthode dans le contexte de la recherche, au sens à donner aux entretiens, à ce que suppose la maîtrise de cet instrument, à la manière d'articuler une recherche par entretiens, tout comme à

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean Poupart, « L'entretien de type qualitatif : Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode ». À partir des propos recueillis et rassemblés par Nadège Broustau et Florence Le Cam, *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

l'importance de s'interroger sur la production des données et de s'assurer du respect des propos et des interprétations de l'interviewé. Chemin faisant, il nous indique aussi quelques « *bonnes pratiques* » et tactiques de recherche qu'il a lui-même eu l'occasion d'éprouver.

L'entretien : un « art » peut-être mais surtout une démarche de recherche

L'entretien est souvent décrit et présenté comme un art puisqu'il semble intimement lié aux habiletés de l'intervieweur. Il appartient à ce dernier de faciliter la mise en parole, de faire en sorte que l'interviewé puisse aller le plus loin possible dans l'exploration de ses expériences et dans l'explication de ses perspectives — ce qui, d'ailleurs, demeurent les objectifs premiers d'un entretien de type qualitatif.

Réussir un entretien nécessite cependant un ensemble de compétences sociales qui vont bien au-delà de la seule façon d'interroger les personnes. La capacité de l'intervieweur à entrer en interaction, la maîtrise qu'il a des règles de sociabilité propres aux divers milieux sociaux, le rapport de proximité qu'il parvient à établir avec l'interviewé contribuent eux aussi à la réussite de l'entretien. Il ne suffit pas de connaître les techniques d'interrogation, il faut également être apte à établir un lien de confiance et de collaboration avec l'interviewé, ce qui ne va pas de soi et n'est pas gagné d'avance puisque ce type d'échange implique la plupart du temps des personnes de statut et de monde sociaux différents.

Considérer l'entretien comme un art n'est au surplus pas sans risque puisque cela peut laisser croire que le résultat est plus ou moins aléatoire et dépendant des seules dispositions « naturelles » de l'intervieweur alors que la réussite de l'entretien requiert la maîtrise d'un ensemble de pratiques qui doivent être subordonnées à la construction de l'objet. Ce qui transforme l'entretien en matériau de recherche se trouve d'ailleurs dans la systématisation de la démarche et dans la mise en rapport de l'entretien avec les impératifs de la recherche, ce qui suppose un effort continu de réflexivité de la part du chercheur afin de savoir non seulement ce que cette méthode d'enquête permet de faire, mais également afin de savoir ce qu'il en fait, précisément, dans la recherche en cours de réalisation. Il me semble important de préciser que ce n'est pas parce que la méthodologie qualitative se veut être une démarche ouverte et flexible qu'elle ne peut pas en même temps être rigoureuse et systématique dans ses règles d'application.

Si la qualité d'un entretien ne dépend pas que des seules habiletés de l'intervieweur, il n'en reste pas moins que les compétences requises s'acquièrent et que cet apprentissage peut faire la différence entre un entretien qui couvre, ou non, son objet en profondeur. Trop souvent, malheureusement, les chercheurs s'improvisent intervieweurs, croyant qu'il est assez aisé de faire parler les gens. Et il s'avère d'autant plus facile de s'approprier le statut d'intervieweur que, bien souvent, le chercheur demeure l'unique personne à avoir accès au contenu de l'entretien dans sa totalité (seules quelques citations figurent dans les rapports et articles publiés), de telle sorte que le manque de compétence peut aisément passer inaperçu. Si faire des entretiens peut être considéré comme un art, il s'agit d'un art qui se cultive, qui s'apprend autant par formation que par expériences personnelles, d'autant plus que les entretiens de type qualitatif se fondent en grande partie sur les techniques de la non-directivité qui ne sont pas en soi simples à maîtriser.

Interroger pour comprendre, décrire et expliquer

La question se pose : pourquoi faire des entretiens sinon que parce que fondamentalement, nous pouvons ainsi accéder à l'univers des acteurs sociaux et appréhender, comme le disait à sa façon Durkheim (2005 [1894]), leurs manières d'agir, de penser et de sentir. Lorsque nous faisons des entretiens, nous cherchons, comme le mentionnait Bourdieu (1993), à comprendre. Bourdieu entend le terme « comprendre » de deux façons différentes qui rejoignent bien, selon moi, les impératifs fondamentaux de la recherche en sciences sociales : ceux de décrire mais aussi d'expliquer les réalités sociales. Bien qu'il n'y ait pas entente sur la possibilité, ou non, d'y arriver, ces deux impératifs s'inscrivent dans des traditions importantes en sociologie et dans plusieurs autres disciplines.

Par comprendre, Bourdieu entend d'abord la capacité à rendre compte de la réalité des acteurs. C'est ce que nous essayons de faire lorsque nous cherchons à « décrire » l'expérience de chacun des interviewés, pour ensuite mettre ces différentes expériences en perspective et les comparer les unes aux autres. Nous nous efforçons ainsi de produire de « bonnes ethnographies », c'est-à-dire des récits qui sont crédibles et aussi fidèles que possible à l'univers des acteurs malgré tous les défis que cela comporte. On sait que les méthodes qualitatives, y incluant les entretiens, ont toujours été présentées, notamment dans le cadre des travaux de l'École de

Chicago et de l'interactionnisme symbolique, comme des méthodes privilégiées pour y parvenir. Même si l'expérience des acteurs est multiple et changeante, il est possible d'en rendre compte à condition de mener des enquêtes de terrain approfondies et à condition de prendre le temps de bien analyser le matériel recueilli.

Par comprendre, Bourdieu entend ensuite la capacité d'expliquer les réalités sociales, c'est-à-dire de travailler à discerner ce qui façonne ces réalités, ce qui les détermine pour le dire dans les mots de Bourdieu. C'est dans ce genre de démarche « explicative » que s'engagent plusieurs enquêtes qualitatives lorsqu'elles cherchent à savoir, par exemple, ce qui influe sur les processus de carrière, sur les trajectoires des personnes, sur les représentations des différents groupes d'acteurs ou, encore, sur le fonctionnement des institutions et sur l'orientation des politiques actuelles. Les deux manières de comprendre de Bourdieu représentent en fait des façons différentes et interreliées d'objectiver les réalités.

Négociation et renégociation de la demande d'entretien

Un certain paradoxe existe entre, d'une part, le fait de vouloir faire usage d'une méthode de recherche qui se veut la plus systématique possible pour appréhender la réalité des autres — celle des interviewés et celle du monde qui les entoure — et, d'autre part, le fait de vouloir faire usage d'une méthode qui tient pour beaucoup dans la capacité de l'intervieweur à entrer en relation avec les autres.

Il est évident par exemple que l'on a beau être un très bon intervieweur, si l'interviewé ne consent pas véritablement à participer à l'entretien, cela pose des limites importantes, sans compter qu'il est inacceptable d'un point de vue éthique de mener un entretien sans s'assurer de l'approbation réelle de l'interviewé. D'où l'importance, au moment où l'on sollicite la personne pour une entrevue mais aussi au début de l'entretien, de s'assurer de son accord et de lui laisser la possibilité de changer d'avis en cours de route et de mettre fin à l'échange. L'interviewé peut en effet avoir des résistances, tout à fait normales, en lien entre autres avec le caractère relativement artificiel de l'entretien. Outre qu'habituellement l'intervieweur et l'interviewé ne se connaissent pas au préalable, ils ne sont pas toujours pareillement familiers avec ce genre d'interaction en raison notamment de leur appartenance sociale et de leur type d'occupation. Raison de plus de mettre cartes sur table, deux fois plutôt qu'une, de manière à ce

que l'interviewé sache vraiment à quoi il s'engage et à le laisser libre d'accepter ou de refuser de participer à l'enquête. La suite et le contenu de l'entretien en dépendent.

Ce n'est pas cependant parce que les personnes acceptent de faire une entrevue qu'elles n'en éprouvent pas moins des inquiétudes, surtout si elles sont en position de vulnérabilité. Que vise au juste à savoir la recherche ? Pour qui et pourquoi est-elle menée ? Quel usage sera fait des témoignages recueillis ? Quelle confiance accorder aux promesses de confidentialité ? Quelles sont les conséquences d'un refus ou d'une acceptation ? Pourquoi cette personne a-t-elle été choisie pour participer à cette recherche ? Se sent-elle suffisamment compétente pour répondre et se sent-elle libre de dire réellement tout ce qu'elle pense ? Autant de questions ou d'inquiétudes légitimes que doit normalement tenter de lever une prise de contact avec l'interviewé bien préparée, étant entendu cependant que cela ne suffit pas toujours à rassurer l'interviewé, pas plus d'ailleurs que la signature d'un formulaire de consentement. C'est souvent en cours d'entrevue que se développe réellement le lien de confiance, lorsque l'interviewé constate qu'il est véritablement écouté, que l'intervieweur porte un véritable intérêt à ce qu'il dit, et que selon toute apparence il ne fera pas un usage indu des propos recueillis.

Ces inquiétudes — et les résistances qui peuvent s'en suivre — sont encore plus fortes lorsque l'interviewé se sent forcé d'accepter (ou de faire semblant d'accepter) de participer à l'entretien.

Dans une recherche portant sur l'intégration socioprofessionnelle suite à une expérience d'incarcération (Otero, Poupart et Spielvogel, 2004 ; Strimelle et Poupart, 2004), une partie de notre échantillon était composée de personnes sous la responsabilité des libérations conditionnelles et du Service correctionnel. Nous n'avions d'autre choix que de solliciter ces personnes par l'intermédiaire des intervenants. Malgré les consignes très claires données à ces derniers à l'effet que les interviewés devaient se sentir libres d'accepter ou non, rien ne nous assurait que tel était bien le cas. Rien ne nous assurait en effet qu'ils n'avaient pas dit oui à l'entretien strictement par obligation, ce que nous ont d'ailleurs laissé entendre certains d'entre eux. D'où l'importance que nous avons attachée à « renégocier » l'entretien une fois en contact avec eux, augmentant ainsi nos chances d'obtenir un véritable assentiment. Cette renégociation a souvent pour effet non seulement de clarifier les règles du jeu, mais aussi de créer des liens avec l'interviewé de telle sorte qu'il accepte généralement de faire l'entrevue.

Savoir manier les règles de l'entretien

Dans l'entretien de type qualitatif, il est d'usage de suivre un certain nombre de règles, que l'on applique en situation, comme, par exemple, de laisser l'interviewé libre d'aborder la question dans ses termes, de relancer le questionnement à partir de ce que dit l'interviewé, de centrer l'entretien sur l'expérience qu'il décrit, de respecter les temps de silence quand il le faut ou, encore, d'intervenir pour aider l'interviewé à s'orienter ou à dénouer une situation de blocage.

Contrairement au questionnaire où le chercheur a en quelque sorte tout le loisir de préparer d'avance ses questions (et l'on connaît les risques que, malgré tout, ces questions ne collent pas à la réalité des acteurs), l'entretien qualitatif est très évolutif en ce sens que l'on ne peut pas en prévoir entièrement le contenu et ce, même si l'on définit un certain nombre de thèmes que l'on veut aborder, comme c'est le cas dans le cadre d'un entretien de type semi-directif. L'entretien qualitatif commence habituellement par une consigne de départ relativement large (suivie de sous-consignes lorsqu'il s'agit d'un entretien semi-directif) qui vise à faire parler l'interviewé tout en évitant de pré-structurer le champ d'investigation. On doit en effet permettre à l'interviewé de traiter du ou des thème(s) de la recherche selon ses propres termes et catégories, et surtout ne pas lui imposer une façon de penser. S'en suit une série de relances formulées à partir des propos de l'interviewé, ce qui suppose évidemment que l'intervieweur fasse preuve d'une bonne capacité d'écoute de manière non seulement à bien comprendre ce que dit l'interviewé, mais également de manière à être apte à fouiller en profondeur les dimensions de son expérience tout en lui laissant le maximum d'initiative dans sa propre auto-exploration.

Écouter pour être capable de comprendre et de bien relancer

Sans doute l'une des règles les plus importantes est de bien écouter de manière à pouvoir amener l'interviewé à expliciter les dimensions importantes de son expérience et à saisir les pistes d'exploration qui se dégagent de ses propos. Cela ne va pas de soi parce que l'intervieweur éprouve souvent la hantise de la prochaine relance (saurai-je trouver la bonne reformulation ?) et que bon nombre d'interviewés s'attendent – même si on a pris la précaution de leur expliquer le genre d'entretien que l'on souhaite mener – à ce qu'on leur pose des questions précises, les unes après les autres, comme on le fait pour un questionnaire administré oralement. Il arrive notamment que les interviewés commencent l'entretien en faisant un grand tour

d'horizon du thème de la recherche. L'intervieweur doit être capable d'identifier et de distinguer, dans cette première intervention, les pistes principales et les pistes qui s'avèrent un peu plus secondaires. S'il commet l'erreur de relancer l'entretien sur un aspect très secondaire, un détail, le discours de la personne interviewée risque fort de tomber rapidement à plat. L'intervieweur se voit dès lors obliger de poser une nouvelle question, ce qui n'est pas forcément mauvais mais sûrement moins fructueux que s'il avait dès le départ choisi de relancer l'entretien sur une dimension importante du discours de l'interviewé. L'intervieweur ne doit pas non plus commettre l'erreur, assez fréquente dans la pratique, qui consiste à relancer l'entretien uniquement à partir du dernier commentaire ou des derniers mots qu'a prononcés la personne interviewée puisqu'encore là, il court le risque de ne pas centrer l'entretien sur les dimensions essentielles de l'expérience de l'interviewé.

À titre d'exemple, lorsque l'interviewé nous dit, comme ce fut le cas dans notre recherche sur l'intégration socioprofessionnelle, que « ce qu'il a trouvé difficile, est moins de se trouver un travail que de s'adapter à sa nouvelle vie de famille », deux dimensions importantes se dégagent de ce propos : celle du travail et celle de la famille. Une relance générale reprenant les deux dimensions permettra à l'interviewé de traiter de ces deux questions dans l'ordre qu'il souhaite, l'important toutefois étant surtout ici de bien voir à explorer l'une et l'autre de ces deux questions.

Favoriser l'auto-exploration

Nous avons tout avantage à ce que l'interviewé prenne l'initiative de son récit, tout avantage à l'amener à entreprendre sa propre auto-exploration. Les acteurs sont capables, on le sait, de réflexivité, c'est-à-dire de décrire leur expérience en même temps que de l'analyser. Le rôle de l'intervieweur consiste à faciliter ce processus et la règle de non-directivité, malgré ses limites, constitue un bon outil pour y parvenir. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que l'on conseille, surtout en début d'entretien, d'éviter d'adopter la formule des « questions-réponses » de l'entretien standardisé puisque cela entraîne l'interviewé dans un rôle beaucoup plus passif. Plutôt que de développer son propos par lui-même, il répond succinctement et attend la prochaine question. Cela dit, une fois que la dynamique de l'entretien est bien établie, c'est-à-dire une fois que l'interviewé parle de lui-même et par lui-même (ce que l'on peut constater, notamment, par le nombre et la durée assez réduits des interventions de l'intervieweur), il n'est pas interdit de demander occasionnellement des précisions sous forme de questions.

Faire émerger des dimensions insoupçonnées

Outre qu'il permet une exploration plus en profondeur de l'expérience des acteurs, l'entretien de type qualitatif a aussi pour avantage, comme l'observation *in situ*, de faire émerger des dimensions auxquelles on n'avait pas songé au départ, et qui peuvent s'avérer d'une grande richesse pour la compréhension de l'objet à l'étude. Ces « nouvelles données » nous surprennent dans la mesure où elles nous font découvrir des aspects inattendus de l'univers des autres. C'est d'ailleurs en grande partie à cela que doivent servir les enquêtes de terrain et il s'agit également d'une des conditions qui permet de produire des ethnographies d'une plus grande richesse.

Dans le cadre d'une recherche sur l'usage que les criminologues font de la notion de dangerosité (Poupart, Dozois et Lalonde, 1989), certains praticiens interviewés se sont confiés sur le danger que représentaient pour eux certains de leurs clients. Cette dimension à laquelle nous ne nous attendions pas, du moins en début de recherche, est ressortie dès les premiers entretiens et soulevait la question de savoir comment interpréter ces propos. L'un des intervenants collaborant à l'enquête soutenait que le praticien éprouvant ce genre de crainte maîtrisait mal sa pratique. Mais la récurrence des commentaires sur le danger ressenti, développés par un certain nombre de praticiens, nous a finalement montré l'importance de cette dimension pour les intervenants, la faisant ainsi passer du statut de problème personnel à première vue isolé, à celui de composante significative de la pratique de certains criminologues et ayant une influence sur le rapport qu'ils entretiennent avec les justiciables. Bien que de l'avis même des interviewés, il était relativement rare que les intervenants fassent l'objet d'attaque de la part des justiciables, une telle éventualité contribuait tout de même à susciter une certaine inquiétude. Une comparaison des expériences nous a également permis de constater que les représentations des contrevenants jugés « dangereux » par certains praticiens variaient selon les contextes de pratique et selon la familiarité des praticiens avec certains types de problématiques et de « clients ».

On peut comprendre que si les intervieweurs avaient adopté une stratégie d'entretien fermée, cette dimension ne serait jamais ressortie et nous n'aurions pas eu autant l'opportunité d'analyser les réactions des praticiens face aux représentations qu'ils se font de leur clientèle, ni non plus les modulations de ces représentations selon les milieux de pratique de ces intervenants.

Favoriser l'implication de l'interviewé et le centrer sur son expérience

Dans un entretien de type qualitatif, on doit voir à favoriser l'implication de l'interviewé, même si celle-ci est susceptible de varier selon les sujets qu'on aborde. Par favoriser l'implication, j'entends que l'intervieweur doit centrer l'entretien sur l'expérience de la personne, faire en sorte qu'elle parle au « je », ce qui est rendu possible par des reformulations appropriées, telles que par exemple « *pour vous, à votre sortie du pénitencier, ce que vous avez trouvé difficile, c'est moins de vous trouver un travail que de vous habituer à votre nouvelle vie de famille* ». Évidemment, encore faut-il que l'interviewé accepte d'en parler, qu'il se place dans le mode auto-exploration, ce qu'il fait généralement lorsqu'il se sent en confiance, écouté, non jugé et qu'il accepte de jouer le jeu. Il est d'ailleurs parfois assez étonnant de constater tout ce que les interviewés acceptent de dire, souvent sur des sujets fort intimes. Je pense notamment à une étude réalisée par entrevues sur les pratiques sexuelles des homosexuels infectés par le VIH (Beauchemin et Lalonde, 2004). Ces derniers ont accepté d'en parler, en partie parce qu'ils étaient convaincus de l'utilité de la recherche (ils parlaient de leur expérience dans l'espoir que cela puisse contribuer à aider les autres), en partie aussi parce que la participation à cette recherche leur avait été recommandée par leur médecin soignant avec lequel ils avaient établi une très forte relation de confiance. Dans ce dernier type de situation, il y a en quelque sorte transfert de confiance. L'interviewé fait confiance à l'interviewer parce qu'il fait confiance à la personne qui le lui a recommandé.

Favoriser l'implication ne signifie cependant pas la forcer. Laisser l'interviewé libre de faire l'entrevue, c'est aussi lui permettre de traiter ou de ne pas traiter d'une question. Bien sûr, l'interviewé peut développer des stratégies d'évitement en n'abordant pas un sujet dont il ne veut pas parler ou encore, en mentant (bien qu'à mon avis, cela n'est pas si fréquent). S'il est vrai, comme disaient Roethlisberger et Dickson (1943), qu'il peut être très révélateur de s'interroger sur les situations et sur les raisons qui amènent les interviewés à « mentir », je considère pour ma part qu'il ne faut pas pour autant contraindre, directement ou indirectement, les interviewés à s'exprimer sur des questions qu'ils préfèrent ne pas aborder.

Bien qu'il puisse être sociologiquement pertinent de s'interroger sur les conditions qui amènent des justiciables à récidiver (et l'on connaît l'intérêt que les institutions du système pénal porte à cette question), dans notre recherche sur l'intégration socioprofessionnelle nous avons délibérément choisi de ne pas aborder ce sujet de manière à ne pas susciter un malaise

chez nos interviewés et à ne pas révéler, même sous le couvert de l'anonymat et de la confidentialité, des informations qu'ils auraient préféré garder secrètes. Si certains de nos interviewés avaient récidivé depuis leur sortie du pénitencier (et rien ne nous indiquait que c'était le cas), personne ne nous en a parlé spontanément. Outre que cette question n'apparaissait pas indispensable pour comprendre la manière dont les justiciables établissent ou rétablissent un rapport au « monde ordinaire », il demeurait par ailleurs possible de se référer à d'autres études pour en savoir davantage sur cette question.

Il arrive bien sûr que des personnes acceptent de se confier sur des questions éventuellement préjudiciables lorsque le lien de confiance est bien établi. Par ailleurs, certaines circonstances se prêtent mieux que d'autres au dévoilement de renseignements « sensibles ». Je pense par exemple à la recherche de Duprez, Kokoreff et Weinberger (2001) sur les carrières dans le trafic de la drogue. Les entrevues qu'ils ont réalisées ont été menées auprès de personnes incarcérées dont le passé judiciaire était déjà officiellement connu. Dans ces circonstances, les interviewés pouvaient plus aisément accepter de parler de leur activité dans le monde de la drogue, ne serait-ce que pour présenter leur propre définition de la situation, pour reprendre l'expression de Thomas (1923). Autrement dit, il est souvent plus aisé de parler d'un passé connu que d'un présent méconnu (des autres) et que l'on souhaite taire.

Ne pas diriger tout en se permettant d'intervenir

Le respect de la règle de non-directivité ne signifie pas qu'il ne faut pas intervenir. Le rôle de l'intervieweur, comme je l'ai déjà dit, consiste à favoriser la prise de parole de l'interviewé, ce qui suppose non seulement d'être capable de repérer les facettes importantes de son récit, mais également de relancer l'interviewé quand il le faut. Prenons l'exemple des temps de silence. Quand l'interviewé s'interrompt, s'il s'agit d'un silence plein, c'est-à-dire d'un silence au cours duquel l'interviewé est en train de réfléchir, il faut lui laisser le temps de poursuivre sa réflexion. S'il s'agit d'un silence vide marquant le fait que l'interviewé n'a plus rien à dire, il faut au contraire intervenir. De même, lorsque l'interviewé se sent mal à l'aise dans l'entretien, ce qui entraîne souvent un sentiment semblable chez l'intervieweur, il importe que celui-ci intervienne pour tenter de dissiper l'inconfort. Ce malaise peut par exemple être lié à la situation d'entretien ou aux idées que l'interviewé est en train de développer. L'entretien a beau être d'orientation sociologique — c'est-à-dire conçu pour explorer une expérience individuelle mais dans la mesure surtout où celle-ci peut s'avérer révélatrice d'une expérience collective, des manières de vivre

et de penser des différents acteurs d'un groupe social — on ne peut faire abstraction comme chercheur des sentiments que l'interviewé peut éprouver dans la situation d'entretien. Si le malaise persiste, il me semble préférable d'aborder directement la question avec l'interviewé par des formulations du type « vous semblez mal à l'aise de parler de telle question » ou « vous semblez mal à l'aise par rapport à la situation d'entretien ». Ce genre de formulation nous en apprend d'ailleurs beaucoup sur la manière dont l'interviewé se positionne par rapport à telle ou telle question, ou sur ses réactions en cours d'entretien.

S'interroger sur le rapport de l'interviewé à l'objet de l'étude

Définir un objet de recherche consiste à adopter un certain angle d'approche et à donner une orientation particulière à l'enquête et au contenu des entretiens. Il y a cependant lieu de se demander quelle signification cet objet de recherche prend pour l'interviewé. On reproche souvent au questionnaire d'imposer une direction ou de forcer les gens à « rentrer » dans des catégories qui ne sont pas les leurs. Mais on pourrait reprocher un peu la même chose en recherche qualitative lorsque les thèmes de recherche qui ont été choisis n'ont finalement aucun, ou que peu de sens pour les personnes interrogées, lorsque ces thèmes ne renvoient que marginalement à leurs expériences et à leurs perspectives. Il y a de fortes chances que dans de tels cas, l'entrevue ne mène pas à grand-chose et tombe à plat. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsqu'on interroge les personnes sur des questions d'actualité qui n'ont que très peu de résonance pour elles ou encore, dont elles ne sont pas ou que très peu informées. Il faut donc toujours s'interroger sur le rapport que l'interviewé entretient face à l'objet d'étude, ce qui est vrai au départ d'une recherche mais également au cours de sa réalisation. Par exemple, lorsqu'en cours d'entretien un interviewé aborde une dimension de son expérience (spontanément ou en réponse à une question de l'intervieweur), il faut immédiatement se demander quelle importance cette dimension occupe dans l'ensemble de son existence. Autrement dit, il faut mettre le discours en perspective en tenant compte de l'ensemble de ce qu'a pu dire l'interviewé, il faut éviter de « décontextualiser » son propos. Cette règle s'applique au moment de l'entrevue, mais évidemment aussi à l'étape de l'analyse.

La construction de l'objet et la démarche de recherche par entretiens

J'ai dit précédemment que ce n'est pas parce que les approches qualitatives se veulent ouvertes

et flexibles qu'elles ne sont pas rigoureuses et systématiques. Sans tomber dans le « méthodologisme » et tout en faisant preuve « *d'imagination méthodologique* », pour paraphraser à ma manière Mills (1959), il m'apparaît possible de tenter d'articuler au mieux la démarche méthodologique à suivre et ce, même si celle-ci est susceptible de se préciser et de se modifier en cours de route. Je vais à nouveau prendre l'exemple de notre recherche sur l'intégration socioprofessionnelle des personnes suite à une incarcération afin d'illustrer la manière dont nous pouvons être amenés à faire des choix méthodologiques en fonction de la perspective et du cadre conceptuel de départ, mais aussi en fonction des contraintes que suppose l'usage des entretiens.

Décider de l'orientation à donner aux entretiens

Dans la recherche ci-dessus mentionnée, notre manière de concevoir l'objet a été très influencée par les travaux qui ont porté sur l'intégration et l'exclusion sociales, lesquels font ressortir deux dimensions associées à ces thématiques : celle du travail et celle des relations. Pour Castel par exemple (1994, 1995a et 1995b), les personnes intégrées sont celles qui ont un emploi stable et qui s'inscrivent dans des réseaux sociaux relativement bien établis, alors que ce qu'il appelle les personnes désaffiliées sont celles qui se trouvent exclues de l'univers de l'emploi et isolées socialement. Compte tenu de l'importance de ces deux dimensions, nous avons décidé de les inclure dans le cadre de notre recherche, ce qui a inévitablement joué sur le contenu et l'étendue des thèmes à couvrir à l'intérieur des entretiens.

Une fois ces dimensions établies et partant de notre connaissance du champ, nous avons vu à définir les sous-dimensions qui apparaissaient pertinentes. Par exemple, en ce qui concerne la dimension du travail, nous voulions entre autres savoir dans quel type de trajectoire professionnelle nos interviewés s'inscrivaient : le(s) type(s) d'emploi(s) occupé(s), les périodes éventuelles de chômage ou de recours à l'aide sociale, leurs conditions de travail, la manière avec laquelle ils se représentent celui-ci (et notamment la place qu'ils lui accordent dans leur vie), les diverses stratégies et ressources auxquelles ils font appel pour se trouver un emploi, leur(s) source(s) de revenu(s), de même que les difficultés éventuellement rencontrées, qu'elles soient liées ou non à leur statut « d'ex-détenus ».

Selon notre perspective de départ, il nous semblait également que pour bien comprendre ce que vivent les personnes à la sortie du pénitencier, il fallait mettre en rapport leurs expériences avec ce qu'ils avaient vécu avant et pendant l'incarcération. De fait, on pouvait supposer que si plusieurs de nos

interviewés proviennent des milieux défavorisés, sont sous-scolarisés et déjà inscrits dans une trajectoire d'emploi marquée par la précarité (comme c'est le cas pour la majorité des personnes incarcérées), il y avait de fortes chances pour qu'ils se retrouvent par la suite dans le même type de trajectoire, d'autant plus qu'il n'était pas évident que les institutions parviennent à les mettre à niveau, que leur statut « *d'ex-détenus* » pouvait s'avérer un handicap, et que certains d'entre eux, plus âgés, avaient possiblement des perspectives d'emploi plus limitées.

Sur le plan méthodologique, ces différents choix soulevaient une difficulté : comment arriver à couvrir l'ensemble des dimensions retenues dans un entretien d'environ une heure trente à trois heures, soit la durée habituelle de ce type d'entretien ? Nous avons envisagé la possibilité de mener deux entretiens par interviewé. Cette solution a toutefois été écartée car elle aurait réduit sensiblement l'étendue de notre échantillon et ce faisant, la possibilité de contraster un nombre intéressant d'expériences. Pour atteindre notre objectif sans trop rogner sur les aspects à étudier, nous avons finalement élaboré une stratégie d'entretien « *mixte* » (décrite ci-dessous) et qui à l'usage s'est avérée efficace.

Combiner non-directivité, semi-directivité et directivité

Nous avons d'abord opté pour des entretiens qui alliaient non-directivité, semi-directivité et directivité. L'entrevue débutait par une consigne large, dans laquelle nous invitions les participants « *à nous raconter ce qui s'était passé une fois sorti du pénitencier* » et à tracer une rétrospective de ce qu'ils avaient vécu depuis la fin de leur incarcération. À la suite de cette première phase, qui se voulait non-directive, les pistes qui nous paraissaient importantes et qui n'avaient pas été abordées spontanément par l'interviewé étaient introduites. La dernière étape de l'entrevue consistait à compléter une fiche signalétique prenant la forme d'un questionnaire administré oralement, et qui portait sur les caractéristiques sociodémographiques des interviewés, de même que sur des éléments plus factuels de leur trajectoire socioprofessionnelle, relationnelle et institutionnelle.

Concilier dimensions à fouiller et limites de temps

En ce qui concerne les périodes à fouiller — soit celles avant, pendant et après l'incarcération — nous avons décidé, compte tenu des limites de temps, de centrer d'abord et avant tout l'entretien sur ce qu'avaient vécu nos interviewés une fois sortis du pénitencier puisque cela constituait le cœur de notre recherche. Nous nous sommes quand même intéressés à la période d'incarcération, mais dans la mesure

seulement où celle-ci s'avérait éclairante du point de vue de l'intégration. Par exemple, nous avons creusé les témoignages spontanés des interviewés qui traitaient des contrastes entre leur vie actuelle et celle en détention, de ce qu'ils pensaient des programmes censés les aider à se réinsérer, et des liens ténus qu'ils entretenaient avec les autres justiciables soit par choix, soit parce que le système correctionnel les leur interdisait. En ce qui a trait finalement à la période avant incarcération, nous avons retenu deux modalités d'exploration. D'une part, nous avons convenu de relancer les personnes s'il leur arrivait d'aborder, par exemple, la question de leurs liens familiaux. Dans ces cas, nous leur demandions de préciser la nature de ces liens avant leur période d'incarcération (tout comme d'ailleurs durant leur séjour en détention). D'autre part, nous nous sommes servis de la fiche signalétique pour aller chercher le maximum d'informations sur leur trajectoire socioprofessionnelle (leur niveau de scolarité, les formations reçues, la nature et la durée des emplois occupés, etc.) et leur trajectoire institutionnelle et pénale (le ou les placement(s) possible(s) en famille ou en centre d'accueil, le type de condamnation(s) et de peine(s), le ou les lieu(x) et la ou les durée(s) de l'incarcération, etc.). Ces éléments de trajectoire nous ont permis de constater, notamment, que plusieurs de nos interviewés condamnés à de longues incarcérations avaient d'abord séjourné en établissements juvéniles de telle sorte qu'ils avaient passé plus de temps en dedans qu'en dehors des institutions. Dans leur cas d'ailleurs, on pouvait davantage parler de carrière institutionnelle que de carrière dans la criminalité.

L'entretien « raté » ?

Vous me demandez s'il arrive que des entretiens soient ratés ? Je pense qu'il faut d'abord se demander ce qu'est un entretien réussi. Pour moi, un tel entretien est celui qui a permis d'investiguer en profondeur des dimensions à la fois significatives pour l'interviewé et pour l'objet de la recherche. Sans être ratés, certains entretiens ne permettent pas d'aller aussi loin que prévu, ce que l'on peut notamment discerner lors d'une relecture du verbatim puisqu'il est alors possible de repérer les pistes inexplorées ou insuffisamment fouillées. Cette relecture critique est d'ailleurs fort précieuse pour apporter les rectificatifs nécessaires.

Ceci étant dit, même si l'on se centre sur une tranche délimitée de la vie des personnes et si l'on minimise les erreurs dans la conduite d'entretien, il est évident qu'un entretien ne permet jamais d'explorer entièrement l'univers des acteurs. Comme on dit, il constitue une fenêtre dans la vie de quelqu'un. L'important est de faire en sorte que l'entretien

fournisse le maximum d'éléments pour dégager les dimensions importantes de l'expérience de l'acteur et pour cerner leurs interactions. Heureusement, comme le soulignait Michelat (1975), lorsque l'entretien est minimalement bien fait et qu'il n'y a pas de blocage, les principales composantes de l'expérience des acteurs devraient normalement ressortir assez aisément et si pour une raison ou une autre tel n'est pas le cas, elles devraient apparaître dans d'autres entretiens, ce qui sauve en partie la mise pour l'intervieweur. À ce titre, les entretiens s'avèrent souvent complémentaires les uns par rapport aux autres.

Il faut bien entendu éviter de lancer un entretien sous de mauvaises conditions (l'entretien peut manquer de substance simplement parce qu'il a été « coincé » entre deux rendez-vous ou qu'il a été confié à un intervieweur peu compétent ou insuffisamment préparé). Il arrive néanmoins que malgré les précautions d'usage, certains entretiens se déroulent moins bien que d'autres et il faut alors se demander pourquoi. Je pense notamment à deux entrevues qui ont été pour moi plus difficiles, l'une parce qu'à mon grand étonnement, le sujet n'était pas significatif pour l'interviewé, et l'autre parce que l'entrevue avait été en quelque sorte mal « négociée », ce qui a mené à des incompréhensions.

Lorsque j'étais étudiant en sociologie, en pleine crise d'octobre³, j'ai interrogé un de mes coéquipiers de sport sur la manière dont il percevait ces événements. À ma grande surprise, malgré mes multiples tentatives, il semblait incapable de s'exprimer sur la question et totalement figé par la situation d'entretien. Sans doute l'était-il effectivement. Pour tenter de dénouer la situation, j'ai d'abord mis de côté l'enregistreuse, puis décidé de mettre fin à l'entretien. L'entretien s'est indirectement poursuivi, d'abord pour lever le malaise, ensuite pour tenter de comprendre avec lui ce qui s'était passé. J'ai finalement réalisé que ces événements n'étaient pas marquants pour lui, qu'il était bien davantage préoccupé par sa situation personnelle et professionnelle que par ces événements politiques. De cet entretien « manqué », il résultait finalement deux grandes conclusions. La première était que la situation allait vraiment à l'encontre de mes présupposés. Comme ces événements étaient majeurs pour moi et pour l'ensemble de mon entourage, j'imaginai mal qu'il puisse en être autrement pour certaines personnes. La seconde était que cette situation illustrait le rapport que les acteurs peuvent entretenir vis-à-vis l'objet de recherche, et cela m'amena à réfléchir sur les significations totalement distinctes que cet événement pouvait prendre selon les personnes. En soi, c'était assez révélateur.

Le second exemple illustre lui aussi la tournure inattendue que peut prendre un entretien. Au cours

de notre recherche sur les criminologues et l'usage de la notion de dangerosité (Poupart, Dozois et Lalonde, 1989), nous avons contacté une intervenante qui, malgré certaines réserves plus ou moins explicites, a finalement accepté de me rencontrer mais sans que ses réticences ne soient entièrement levées. Comme il fallait s'y attendre, elles sont rapidement réapparues en cours d'entrevue. L'objectif de la rencontre était de comprendre comment la notion de dangerosité se posait, ou non, dans la pratique de cette intervenante. Or, elle s'attendait à ce qu'on lui donne une définition de la notion de dangerosité à partir de laquelle elle donnerait son avis. J'ai eu beau interrompre temporairement l'entrevue pour tenter de dissiper le malentendu et trouver un terrain d'entente, le malaise a persisté. L'entretien s'est quand même poursuivi. D'un point de vue humain, l'expérience s'est avérée difficile, ce qui est plutôt rare puisque les interviewés se déclarent généralement contents d'avoir pu s'exprimer. Heureusement pour nous, malgré tout, beaucoup de matériel est finalement ressorti de cet entretien. Dans cet exemple, les difficultés éprouvées relevaient principalement d'un défaut dans la « négociation » de l'entretien, et montraient bien l'importance que revêt une bonne prise de contact, l'importance qu'il y a de s'assurer de l'accord et de la compréhension que la personne a de l'entrevue que l'on souhaite mener.

Comment savoir si l'on rend bien compte de ce qui nous a été communiqué ?

Il me semble que le rôle premier du sociologue et plus généralement des chercheurs en sciences sociales est de bien rendre compte de la réalité des acteurs sociaux. Comme je l'ai déjà mentionné, les entretiens de recherche ont à cet égard toute leur utilité – puisqu'ils représentent une voie d'accès privilégiée aux perspectives des acteurs, à leurs expériences et aux rapports qu'ils entretiennent avec le monde qui les entoure. Au cours des dernières décennies, on s'est interrogé sur la capacité des acteurs à pouvoir traduire leurs réalités au travers du récit qu'ils en font et sur celle des chercheurs à bien rendre compte de ces réalités. Certains remettent en question toute correspondance entre discours et réalité, considérant les récits – aussi bien ceux des acteurs que ceux des chercheurs – comme des histoires qui ont peu, voire aucun lien avec la réalité. Pour ma part, sans considérer les récits comme des « portraits » reproduisant la réalité telle quelle, j'estime néanmoins qu'ils en constituent des reconstructions « crédibles », bien que des distinctions s'imposeraient ici selon les types de réalité que l'on cherche à appréhender. En ce sens, je ne crois pas tomber dans une forme de positivisme réducteur en

disant que je n'ai pas renoncé au projet des sciences sociales (et en particulier des méthodes qualitatives) de produire des ethnographies visant à reconstruire l'univers des acteurs sociaux. À quoi bon faire des entrevues si on ne croit pas qu'elles ont un rapport quelconque avec la réalité ?

Comment cependant s'assurer que l'on traduit adéquatement ce que nous ont dit notre ou nos interviewé(s), que l'on comprend bien selon le premier sens que Bourdieu donne à ce terme ? Il faut faire en sorte que nos interprétations des propos tenus restent au plus près du sens qu'en donnent eux-mêmes les acteurs. On peut y arriver de diverses façons. D'abord, dans notre manière de mener les entretiens. Les reformulations visent non seulement à permettre à l'interviewé d'explicitier ce qu'il a à dire, mais également à nous assurer que l'interprétation que nous en faisons est juste. Sans tomber dans le formalisme des phrases toutes faites, les reformulations du type « si je comprends bien, voici ce que vous décrivez de telle expérience, ou ce que vous pensez de telle chose, ou ce que vous éprouvez dans telle ou telle situation » représentent de bonnes façons de s'assurer que l'on comprend bien ce qu'est en train d'exprimer l'interviewé. Ensuite, au moment de l'analyse, il faut veiller à faire des comptes rendus d'entrevues reconstituant l'essentiel de ce que nous ont transmis nos interviewés, ici encore en tentant de rester le plus près possible de leurs propos. On y parvient par une lecture serrée du verbatim et en rédigeant une synthèse qui se veut la plus exhaustive possible et qui s'appuie sur le « texte » de ce qui a été dit, étant entendu qu'il s'agit là d'un sens marqué par le contexte dans lequel a été réalisé l'entretien. Enfin, pour se garantir de la justesse de nos comptes rendus, on peut en discuter avec nos interviewés (ou certains de nos interviewés), que ce soit en cours comme en fin de recherche. Sans être suffisant, ce type de discussion apparaît susceptible d'accroître la validité de notre interprétation.

Évaluer nos interprétations en tenant compte de celles des acteurs

Au-delà de la responsabilité que nous avons comme chercheurs de faire part de nos résultats de recherche aux acteurs du milieu (responsabilité qui n'est malheureusement pas toujours assumée), le fait de communiquer nos résultats nous offre l'occasion de confronter nos interprétations – ou si l'on préfère, de les mettre à l'épreuve – en les mettant « en dialogue » avec celles des principaux intéressés. Comme je l'ai déjà relevé, ce type de démarche est d'ailleurs souvent considéré comme une façon de s'assurer de la validité de nos interprétations.

Encore qu'il faille faire des distinctions entre les différents types d'analyse. Si un compte rendu de recherche a pour objectif de réaliser la synthèse de ce que les interviewés ont dit à propos de ce qu'ils vivent, ressentent ou pensent et que ces derniers ne s'y retrouvent pas, il se peut que ce soit en raison du fait que nos interviewés ont, pour une raison ou une autre, changé de perspective, mais il est aussi tout à fait possible que le chercheur ne soit pas parvenu à bien en rendre compte. En tout état de cause, le chercheur a tout avantage à se questionner là-dessus. Mais si, en revanche, les interprétations avancées sont de l'ordre de l'explicatif, qu'elles cherchent, par exemple, à rendre compte de ce qui affecte les trajectoires, de ce qui joue sur les représentations ou de ce qui entre en jeu dans telle ou telle de pratique (c'est-à-dire à comprendre au second sens de Bourdieu), l'assentiment des acteurs ou au contraire leur désaccord ne s'avèrent pas nécessairement des « preuves » de la validité ou de l'absence de validité

de l'interprétation. S'il demeure vrai qu'il ne faut pas confondre la réalité des acteurs avec la représentation qu'ils s'en font, qu'il faut faire preuve de vigilance épistémologique comme le disaient si bien Bourdieu, Chamboredon et Passeron dans *Le métier de sociologue* (1968), je pense néanmoins que nous avons toujours grand avantage à considérer ce que les acteurs ont à dire à propos de leur réalité. Je cite souvent l'étude classique de Becker (1963) sur les fumeurs de marijuana, réalisée dans les années 1950, et qui, partant d'une vision de l'intérieur, interprétait la consommation de marijuana comme une activité récréative alors que les interprétations scientifiques et institutionnelles dominantes de l'époque la voyaient comme une pathologie. En fin de compte, il me semble qu'il faut à la fois prendre en compte les interprétations des acteurs et s'en distancier, ce qui s'avère souvent une entreprise aussi éclairante que passionnante.

Notes

¹ Voir la bibliographie sélective en fin de texte pour un aperçu de ses travaux en méthodologie qualitative.

² Nos remerciements à Grégory Escoufflaire, assistant à l'Université Libre de Bruxelles, pour la retranscription initiale de l'entretien. Nos remerciements également à Nathalie Beaulieu et à Michèle Lalonde pour l'aide apportée lors de la révision finale de ce texte.

³ Le Front de Libération du Québec a enlevé en octobre 1970 un ministre québécois et un diplomate britannique. Devant l'impasse des négociations en vue de libérer les otages, le gouvernement québécois a demandé l'aide de l'armée et le gouvernement fédéral a proclamé la « Loi sur les mesures de

guerre », ce qui entraîna une limitation importante des libertés civiles. Le ministre est assassiné et plus de 450 personnes sont arrêtées sans mandat. Cette période reste connue sous le nom de « crise d'octobre ».

* Je dédie ce texte à la regrettée Claude Faugeron, sociologue chercheuse au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) et directrice de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Elle a joué un rôle déterminant dans mon initiation et ma conception des entretiens de type qualitatif de même que dans ma façon de les enseigner et de les pratiquer.

Références bibliographiques :

- Beauchemin, J. et Lalonde, M., 2004, « Sexualité, séropositivité et normes sociales », *Étude qualitative réalisée dans le cadre de la recherche sur l'impact des multithérapies anti-VIH sur les perceptions et les pratiques sexuelles des hommes gais ou bisexuels qui vivent avec le VIH à Montréal*, Rapport préliminaire présenté à Santé Canada.
- Becker, H. S., 1963, *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press.
- Bourdieu, P., 1993, « Comprendre », in Bourdieu, P. (Éd.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 903-939.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C. et Passeron, J.-C., 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.
- Castel, R., 1994, « La dynamique du processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 22, pp. 11-27.
- Castel, R., 1995a, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Castel, R., 1995b, « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et Politiques*, n° 34, pp. 13-21.
- Duprez, D., Kokoreff, M. et Weingerger, M., 2001, *Les mondes de la drogue : usage et trafics dans les quartiers*, Paris, Jacob.
- Durkheim, E., 2005, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France [1^e édition 1894].
- Michelat, G., 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, pp. 229-247.
- Mills, C. W., 1959, *The Sociological Imagination*, Oxford, Oxford University Press.
- Otero, M., Poupart, J. et Spielvogel, M., 2004, « Sortir et s'en sortir : la montée de la norme d'autonomie dans les trajectoires de retour à la communauté des "ex-détenus" », in Poupart, J. (Éd.), *Au-delà du système pénal : l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et intervention sociale, pp. 61-82.
- Poupart, J., Dozois, J. et Lalonde, M., 1989, *Construction sociale de la dangerosité, pratique criminologique et système pénal*, Rapport de recherche, École de criminologie, Université de Montréal.
- Roethlisberger, F. J. et Dickson, W. J., 1943, *Management and the Worker. An account of a research program conducted by the Western Electric Company*, Cambridge, Harvard University Press.
- Strimelle, V. et Poupart, J., 2004, « Une fois la sentence terminée : l'intégration des personnes ayant connu une expérience d'incarcération », in Poupart, J. (Éd.), *Au-delà du système pénal : l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés*, Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et intervention sociale, pp. 101-123.
- Thomas, W. I., 1923, *The Unadjusted Girl : with cases and standpoint for behavioral analysis*, Boston, Little Brown and Co.

Bibliographie sélective des travaux de Jean Poupart en méthodologie qualitative :

- Poupart, J., 1979-80, « Méthodologie qualitative : une source de débats en criminologie », *Crime et/and Justice*, vol. 7-8, n° 3-4, pp. 175-179.
- Poupart, J., 1981, « La méthodologie qualitative en sciences humaines : une approche à redécouvrir », *Apprentissage et socialisation*, vol. 4, pp. 4-47.
- Poupart, J., Rains, P. et Pires, A. P., 1983, « Les méthodes qualitatives et la sociologie américaine », *Déviance et société*, vol. 7, n° 1, pp. 61-93.
- Poupart, J., 1993, « Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 2, pp. 93-110.
- Poupart, J., 1997, « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », in Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L., Mayer, R. et Pires, A. (Éds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville, Gaëtan Morin, pp. 173-209.
- Poupart, J. et LALONDE, M., 1997, « Réflexions sur le statut des méthodes qualitatives », in Poupart, J., Lalonde, M. et Jaccoud, M. (avec la collaboration de Béliveau, D. et Bourdage, A.) (Éds.), *De l'École de Chicago au postmodernisme. Trois quarts de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative. Bibliographie alphabétique et thématique*, Cap-Rouge, Presses Inter Universitaires, pp. 321-335.
- Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A., 1997, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville, Gaëtan Morin.
- Poupart, J. et Lalonde, M., 1998, « La méthodologie qualitative et la criminologie au Québec, de 1960 à 1985 », dans Poupart, J., Groulx, L., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A. (Éds.), *La méthodologie qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Gaëtan Morin, pp. 51-91.
- Poupart, J., Groulx, L., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A., 1998, *La méthodologie qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Gaëtan Morin.
- Poupart, J., 2011, « Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance », *Recherches qualitatives*, vol. 30, n° 1, pp. 178-199.

